

Paul GRUYER. — *Les Calvaires bretons*. Paris, H. Laurens [1920], in-16, 64 p., fig. (Collection : *Les Visites d'Art, Memoranda*).

C'est un très agréable petit volume que vient de publier M. Paul Gruyer, auteur du *Guide-Joanne* de la Bretagne. Il complète heureusement les articles parus dans le *Congrès archéologique* de Bretagne où l'on a traité des ossuaires et des clochers. En quelques pages substantielles, l'auteur trace à grands traits l'histoire des calvaires. Aucun n'est daté avant celui de Guéhenno, près Josselin (1550). Il faut donc classer les autres rationnellement par ordre de complication croissante, les croix sculptées sur les menhirs rattachent le culte chrétien à la religion « druidique », de même que les statues élevées sur les fontaines le relient à la religion animiste primitive honorant la nature dans ses bienfaits. Qui donc, cet été, ne s'est senti un peu adorateur de l'Eau ? S'il fallait croire M. Gruyer, l'Armorique, avant l'immigration bretonne, eût été encore complètement païenne. On peut s'assurer, au contraire, en parcourant les *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne, qu'il y avait au temps gallo-romain des évêques, non seulement à Rennes et à Nantes, mais aussi à Vannes et très probablement en Basse-Bretagne.

Les personnages se multipliant sur la croix et autour d'elle, s'élabore le calvaire breton dont le type célèbre apparaît pour la première fois à Tronoën, près Penmarch (fin du XV^e siècle) et s'épanouit à Guimiliau (1581-1588), à Plougastel (1602-1604), à Saint-Thégonnec (1610), à Pleyben (1650). Une vaste table de granit quelquefois flanquée de quatre contreforts en arcade supporte un « mystère » fixé dans la pierre. Car dans ces calvaires, comme dans certains rétables flamands, on sent vivement que l'artiste s'est inspiré des scènes dramatiques qu'il a vu jouer. En poussant son historique jusqu'à nos jours l'auteur eût pu consacrer un paragraphe aux « Croix de Mission » qui se sont multipliées avec les prédications qui ont suivi la Révolution.

A son texte M. Gruyer a joint une série de 50 photographies. Tous ces clichés sont excellents. Quelques-uns sont de délicieuses évocations de paysages bretons (par exemple pp. 24

et 59, Lanrivoaré ⁽¹⁾, 25, Bréhat, 27, Châteaulin, 36, Saint-Avé). Ce petit livre sera donc un précieux instrument pour l'archéologue pérégrinant, ainsi qu'un compagnon suggestif pour le touriste curieux.

B. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Albert MOUSSET, ancien élève de l'École des Chartes. — *Documents pour servir à l'histoire de la maison de Kergorlay en Bretagne*. Paris, Champion, 1921, in-fol. de cv-542 p.

M. Mousset, dès les premières lignes, pose le principe général suivant : « Il y a deux manières de présenter l'histoire d'une famille. La première consiste à mettre en œuvre les chroniques et les vieux titres et à reconstituer sous une forme personnelle le *curriculum vitae* de chaque personnage. La seconde consiste à laisser la parole aux documents eux-mêmes ». Serait-ce trahir sa pensée que de l'exprimer sous cette forme plus concise et plus absolue : on peut ou bien écrire l'histoire, ou bien publier les documents qui serviront à l'écrire ? M. Mousset préfère la seconde méthode. Pour un savant, en effet, rien n'est substantiel et délectable comme un bon document. Le vulgaire sera, je le présume, d'un avis différent. Il est, d'une certaine manière, un estomac et réclame des aliments sains mais assimilables. Il réagira donc contre la tendance de certains érudits à transformer leurs travaux en publications de textes.

En fait, la maison de Kergorlay ayant perdu ses archives et les titres conservés par elle étant rares et peu anciens, M. Mousset a entrepris de lui reconstituer un chartrier. Personne, certes, n'était pour cette tâche plus désigné que lui, qui avait déjà consacré une étude à cette maison. Mais il faut, pour apprécier équitablement son œuvre, la contempler avec les yeux d'un Kergorlay. Tout autre s'expliquerait difficilement pourquoi, dans cette longue série de 293 pièces, il s'en trouve un si grand nombre — un quart — déjà publié, tandis que le reste, tiré d'archives peu accessibles, privées, notariales, etc., présente un intérêt primordial. L'établissement

(1) Les beaux arbres qui décoraient le cimetière de Lanrivoaré ont été massacrés il y a trois ans.